



Siège social ; Château de Brissac

Confrérie des Rillauds d'Anjou Et des Vins de Brissac



Brissac le 28 janvier 2013,

Chers grands Maîtres, confrères, amis et partenaires,

Pour faire suite à notre période de vœux, le Grand Maître et les membres de la Confrérie des Rillauds d'Anjou et des Vins de Brissac, vous font part de notre prochain chapitre, le 02 mars 2013, au château de Brissac.

Ce chapitre sera le 119 ième et se déroulera dans le petit Théâtre du château.

Les confréries amies sont invitées à venir participer à ces festivités.

Afin de garder le caractère privé de cette manifestation, les membres des confréries ne revêtiront pas les tenues et capes, ils garderont seulement les colliers, sur la tenue de ville.

Seuls les membres du chapitre de la confrérie des Rillauds d'Anjou et des Vins de Brissac, seront en habit.

Nos amis et partenaires sont également les bienvenus. Ils doivent seulement s'inscrire comme précisé ci-après.

Nos dates de chapitres 2013 et notre action caritative;

le Samedi 02-03-2013, Chapitre d'hiver au Petit Théâtre du château de Brissac, seulement les colliers pour les confréries extérieures.

le Dimanche 24-03-2013, Open de golf à Saint Jean des Mauvrets avec ; action caritative en faveur de ; Maison Perce Neige Brissac.

le Samedi 06-07-2013, visite de la mine bleue à Noyant la Gravoyère et ; dîner aux chandelles au château de Brissac, quarantième anniversaire de la confrérie.

le Dimanche 07-07 2013, le chapitre Solennel au château de Brissac, avec défilé dans le pays de Brissac , jour de la Rillaudée, comme chaque année.

*Alain Bourgeteau
Grand Ambassadeur*

*Résidence De Lattre De Tassigny
116 Rue des Ponts de Cé - porte 2
49 000 Angers.*

Tel : 02 41 44 40 20

portable : 06 85 05 64 00

Email : alain.bourgeteau@orange.fr



La confrérie a le plaisir de vous inviter à participer au 119^{ème} Chapitre qui se tiendra le **Samedi 02 mars 2013** au **Château de Brissac**, sous la Présidence de **notre grand maitre d'honneur, Monsieur le Marquis de Brissac**, qui procédera aux intronisations à 17 heures.

Rendez-vous dès 16 h 30 au château de Brissac pour cette cérémonie. **Attention les portes du château fermeront à 17h 00 précises.**

A la suite des ces intronisations et après un vin d'honneur servi au Château, vous êtes conviés à participer au grand **dîner au chandelles** qui se tiendra au « **Fief de la Thioire** » à Juigné sur Loire vers 20h 15. Auparavant un apéritif sera servi à partir de 19h 30.

Pour la bonne organisation de ces agapes, merci de **nous retourner avant le 18 Février 2013 dernier délai, le bulletin d'inscription dûment rempli et accompagné du règlement.**

La participation demandée à chaque convive **sera de 70 euros**. Les inscriptions devront **obligatoirement être accompagnées du règlement** pour être prise en compte.

Les personnes désireuses avoir une intronisation, le peuvent, sous la condition de se faire parrainer par un membre de la Confrérie des Rillauds d'Anjou et des vins de Brissac, de faire parvenir un chèque de 56 Euros, ainsi que le CV de chacun, le tout avant le 10 Février.

Partenaires et amis désirant assister aux intronisations et participer au vin d'honneur au château, ne demandent pas de participation financière, seulement une inscription.

Dans l'espoir de vous compter parmi nous pour cette joyeuse vesprée, nous vous prions de croire, Chers partenaires et amis, nos sentiments très confraternels.



CONFREERIE GASTRONOMIQUE DES RILLAUDS D'ANJOU ET DES VINS DE BRISSAC

119^{ème} CHAPITRE - SAMEDI 02 mars 2013

BULLETIN D'INSCRIPTION A REMPLIR ET A RETOURNER

Confrérie :

Monsieur ou Madame, Entreprise ;

Adresse :

Code postal : Ville.....

Tel : fixe..... Tel port :

Mail :

1- Sera présent aux intronisations et vin d'honneur au château de Brissac à 16h 30 ;

Nombre de personnes :

2- Sera présent aux intronisations, vin d'honneur au château et au repas, au Fief de la Thioire;

Nombre de personnes :

3- Sera présent au repas, au Fief de la Thioire à Juigné sur Loire ;

Nombre de personnes :

Choisir la formule retenue précisant votre choix.

Ci-joint le montant du dîner, soit :x 70 € =Euros.

Ci-joint le montant intronisation, soit :x 56 € =Euros.

Total =Euros

Règlement par chèque à l'ordre de "Confrérie des Rillauds d'Anjou et des Vins de Brissac" à **joindre impérativement.**

A retourner avant le 21 Février 2013 dernier délai A : le /2013

à : **Confrérie des Rillauds d'Anjou et des Vins de Brissac,**
M. RAYNARD Gilles - 21 Montée de la hutte - 49320 BLAISON-GOHIER

Tel : 02 41 57 11 13
e-mail : graynard@libertysurf.fr

P.S. - Pour le bon déroulement de cette soirée, vous pouvez nous indiquer le nom des personnes avec lesquels vous souhaiteriez être à la même table :

(Nous nous efforcerons de vous satisfaire dans la mesure des places disponibles.
A défaut d'indication, vous serez placé en fonction des places libres à chaque table).



Attention

**Pour les retardataires aucune inscription ne pourra être prise, même par tel ou fax,
après le 25 février.**

Programme

16h 30 – Accueil au Château de Brissac dans le grand Salon

17h 00 – Ouverture du chapitre prestige d'hiver et intronisations

18h 30 – clôture du Chapitre

18h 45 – vin d'honneur au château dans la salle des tableaux

19h 15 - Départ vers le domaine du Fief de la Thioire.

20h 15 – Dîner dansant au Domaine du Fief de la Thioire (Juigné sur Loire)

Tenue correcte exigée.

Menu

Apéritif cocktail

Rillauds tièdes sur mesclun de salade au vinaigre de Framboise

Poêlée de saint jacques aux parfums d'orient

Petite fraîcheur Sorbet mandarine et Combiér

Poitrine de canette au curcuma, vitelottes crémees et pleurotes

**Croustillant de chèvre aux tomates séchées et olives vertes,
Saint Nectaire sur pain d'épices et mesclun de salade au noix**

Le menthe chocolat et son coulis de fruits rouges

Café, panaché de mignardise sur table



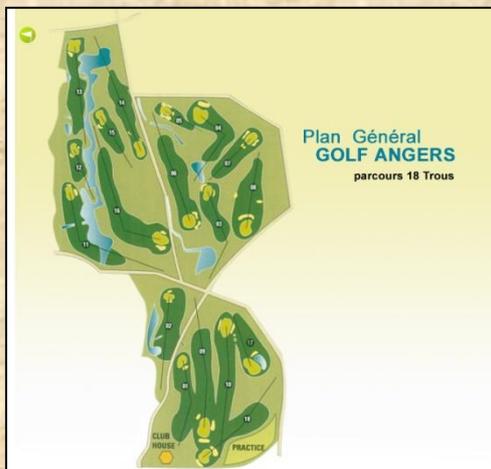
LA CONFRERIE ORGANISE LE 24 MARS 2013

UN OPEN DE GOLF A SAINT JEAN DES MAUVRETS ACTION CARITATIVE LOCALE

Au profit de : L'Association Perce - Neige à Brissac.

Bienvenue au Golf d'Angers !

Le Golf d'Angers vous accueille au cœur d'un domaine de 50 hectares à St Jean des Mauvrets.



Vous serez séduit par ce site magnifique

entre Loire et Vignobles, à 15 mn du centre ville d'Angers.

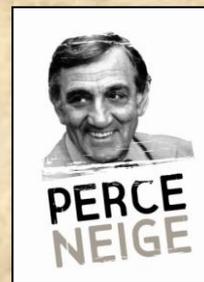
Le parcours de 18 trous vous attend dans un havre de paix, au milieu d'un parc jalonné d'arbres centenaires aux essences variées. A aucun moment la monotonie ne s'installe grâce à la diversité technique : bois, pièces d'eau, tour et dolmens sont au rendez-vous.

Sur 5406m, le Golf d'Angers, 18 trous par

70, vous propose practice, location de clubs, chariots et voiturettes.

Vous trouverez également détente et convivialité au Club House implanté dans le moulin.

A très bientôt sur les greens du Golf d'Angers.



Le don sera remis le 07 juillet 2013, place Clemenceau, jour du Chapitre de la Confrerie et de la Rillaudée de Brissac.



*Comme chaque année, nous allons réaliser un livret,
qui sera distribué à mille exemplaires ;*

- *A notre chapitre de Mars prochain*
-
- *A notre open de golf de Saint Jean des Mauvrets*
-
- *A notre chapitre de juillet 2013, 40ième anniversaire*
- *De la confrérie avec dîner aux chandelles au château*

- *où vous pourrez paraître avec un encart publicitaire.*
-

*Nous comptons sur votre soutien afin de pouvoir mettre en valeur
et défendre les produits du terroir comme le Rillaud d'Anjou et le
vin de Brissac.*

*Nous comptons également sur votre support afin de pouvoir réaliser
un Don à l'association Perce Neige Brissac.*

Participation caritative open de golf : 150 Euros

Egalement une tombola sera proposée au repas du 02 mars

*Les membres de la confrérie et moi-même, vous remercions pour vos
diverses participations.*

*Alain Bourgeteau
Grand Ambassadeur*

